



Situation irreguliere depuis 22ans

Par **giov**, le **21/11/2008** à **19:20**

Bonjour , j'aimerais savoir si c'est possible d'obtenir les papier a ma mere qui est en frence depuis plus de 20 ans , moi son fils de suis enfrance , depuis plus de 14 &ns , je suis mariee , est j'ai 2 enfants.
ma mere vie avec nous , elle a 71 ans
j'aimerias quelle reste avec moi , pour ces dernieres anne , sans aucune crainte .

merci